



Commission économique pour l'EuropeComité directeur des capacités
et des normes commerciales**Groupe de travail des normes
de qualité des produits agricoles**

Section spécialisée de la normalisation de la viande

Vingt-sixième session

Genève, 6 novembre 2017

**Rapport de la Section spécialisée de la normalisation
de la viande sur les travaux de sa vingt-sixième session****I. Introduction**

1. M. Ian King (Australie), Président de la Section spécialisée, a présidé la session. Elle a été ouverte par M. Mika Vepsäläinen, Chef de la Section de l'accès aux marchés de la Commission économique pour l'Europe (CEE), qui a fait observer que la CEE offrait un cadre permettant d'élaborer des normes et de faciliter les débats et les activités de formation d'ordre technique. Il a souligné que la pertinence et la qualité des travaux de la CEE tenaient à son remarquable vivier de spécialistes représentant les secteurs public et privé, l'objectif étant de prendre en compte les faits les plus récents survenus dans le commerce international. M. Vepsäläinen a exprimé sa gratitude au Vice-Président sortant, M. Craig Morris (États-Unis), qui participait aux réunions depuis plus d'une vingtaine d'années en tant que représentant des États-Unis et Vice-Président de la Section spécialisée. Il a également remercié l'actuel Président, M. Ian King (Australie), qui occupait ses fonctions tant de représentant que de président depuis vingt ans : sous sa direction, la Section spécialisée avait élaboré un grand nombre de nouvelles normes, révisé celles qui existaient déjà et formé à leur utilisation et à leur application des participants du monde entier. Il a ensuite passé en revue les manifestations qui avaient eu lieu en 2017, parmi lesquelles : l'atelier sur les marchés durables de la viande, le commerce transfrontière et la qualité gustative organisé à Dublin (Irlande), auquel avaient participé 130 personnes issues des secteurs public et privé ; et les ateliers conjoints CEE-Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), organisés à Nanjing et Tianjin (Chine) organisés en septembre 2017 et consacrés aux marchés de la viande et à la certification électronique. Plus de 70 participants des régions de la CEE et de la CESAP étaient présents lors de ces deux rencontres, qui avaient été grandement appréciées. L'intervenant a remercié tous ceux qui avaient contribué à la préparation des ateliers, en particulier le Gouvernement irlandais, l'Agriculture and Food Development Authority (Teagasc), l'Université agricole de Nanjing et le Bureau d'inspection et de mise en quarantaine à l'entrée et à la sortie de Tianjin, pour l'excellente organisation de ces ateliers à la fois instructifs et efficaces.



2. M. Vepsäläinen a en outre insisté sur le fait que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable adoptés en 2015 ne cessaient d'influer fortement sur les activités menées dans le cadre de l'ONU. Toutes les institutions des Nations Unies, y compris la CEE, accordaient désormais leurs travaux avec les 17 objectifs de développement durable. Les autres sections spécialisées avaient étudié en quoi leurs travaux contribuaient à la réalisation de ces objectifs et la Section spécialisée de la normalisation de la viande a été invitée à faire de même.

3. Le Chef de la Section de l'accès aux marchés a indiqué qu'il avait reçu de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) l'autorisation de représenter le Kosovo¹ et a présenté l'expert technique qui avait été désigné pour prendre part aux débats.

II. Participation

4. Des représentants des États Membres de l'ONU ci-après ont participé à la réunion : Australie, Bélarus, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Pologne et Serbie.

5. Y ont également assisté des représentants des organisations admises en qualité d'observateurs, organisations non gouvernementales (ONG), associations, établissements universitaires ou groupements du secteur privé ci-après : All-Russian Scientific Research Institute for Poultry Processing Industry, Institut de promotion de la viande bovine argentine (IPCVA) et Université de Novi Sad.

6. Un représentant de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)¹ a pris part à la réunion.

III. Adoption de l'ordre du jour

7. Les participants ont adopté l'ordre du jour en y apportant quelques modifications convenues d'un commun accord.

IV. Faits notables survenus depuis la dernière session

a) CEE et organes subsidiaires

8. Le secrétariat a annoncé que le Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, avait nommé M^{me} Olga Algayerova (Slovaquie) Secrétaire exécutive de la CEE au printemps 2017. La CEE avait procédé à de fortes compressions budgétaires pour l'exercice biennal en cours et le suivant (2018-2019), s'agissant notamment des dépenses de personnel, des consultants, des services d'impression et des frais de voyage. Pour l'heure, le secrétariat du Groupe de travail continuait de disposer de fonds alloués aux projets, ce qui compensait en partie la baisse du budget. À la dernière session du Comité directeur des capacités et des normes commerciales (12 et 13 avril 2017), les travaux du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) avaient été bien accueillis, et plusieurs délégations avaient manifesté leur volonté de s'y impliquer davantage et de relier ces travaux aux activités d'organes tels que le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6), ainsi que d'autres divisions de la CEE. Il a également été signalé qu'à l'occasion de la session marquant le soixante-dixième anniversaire de la CEE le secrétariat avait organisé une manifestation parallèle à caractère agricole portant sur les activités du WP.7 ainsi qu'un marché fermier, qui avaient attiré un large public international et contribué au succès de la session de la Commission.

¹ Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

b) Autres organisations

9. Le représentant de l'IPCVA a fait savoir que le Conseil exécutif du Secrétariat international de la viande avait reconnu l'utilité des activités de la Section spécialisée et des normes de la CEE et entendait collaborer plus étroitement avec la Section spécialisée.

V. Ateliers et réunion des rapporteurs

10. Le secrétariat a présenté les ateliers et la réunion des rapporteurs (carcasses et découpes de canard et d'oie) qui avaient eu lieu en 2017 :

- Atelier sur les marchés durables de la viande, le commerce transfrontière et la qualité gustative, organisé à Dublin, qui avait rassemblé 130 participants des secteurs public et privé juste avant le Congrès international des sciences et technologies de la viande. La question de la qualité gustative de la viande avait donné lieu à des débats approfondis qui avaient permis de faire avancer les orientations à donner dans ce domaine. En outre, un atelier parallèle consacré à la mise en œuvre des normes relatives à la viande et aux marchés de la viande avait offert une formation théorique et pratique à 30 professionnels (des secteurs public et privé) d'Asie centrale et d'autres pays intéressés.
- Ateliers sur le commerce transfrontière de la viande et la certification électronique organisés avec la CESAP (à Nanjing et Tianjin) en septembre 2017, parallèlement à une réunion des rapporteurs (Nianjing) sur la viande de canard et la viande d'oie, comprenant des séances théoriques et pratiques et une visite d'étude. Le second atelier, organisé au port de Tianjin, portait sur la traçabilité, l'utilisation des certificats électroniques dans le commerce de la viande et les procédures d'inspection et de mise en quarantaine. Plus de 70 participants des régions de la CEE et de la CESAP avaient pris part à ces deux rencontres très appréciées.

11. Le secrétariat a remercié tous ceux qui avaient contribué à la préparation de ces manifestations, en particulier le Gouvernement irlandais, l'Agriculture and Food Development Authority (Teagasc), l'Université agricole de Nanjing et le Bureau d'inspection et de mise en quarantaine à l'entrée et à la sortie de Tianjin.

12. Le Président a souligné qu'il importait de renforcer les capacités pour garantir la pertinence des normes et leur application concrète au commerce international de la viande. Il a mis l'accent sur la nécessité de respecter les prescriptions en matière de preuves documentaires et d'étiquetage et a fait valoir que les trois manifestations organisées avaient permis de former un grand nombre de personnes. Les ateliers et les activités de formation pratique avaient démontré l'importance de la technologie et de l'innovation et leur incidence sur la rapidité des transactions et des procédures d'inspection et de dédouanement dans le commerce international de la viande. Il a remercié tous les organisateurs et les représentants de la Section spécialisée, qui avaient joué un rôle essentiel pour les parties des ateliers consacrées à la formation et à la qualité gustative.

VI. Qualité gustative

13. Le Président du groupe de références scientifiques sur la qualité gustative (Pologne) a passé en revue les rencontres organisées en 2017, à Milan (Italie) en février et à Dublin en août lors de l'atelier. Il a présenté les recommandations du groupe (résumées dans le document ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2017/3-ECE/CTCS/WP.7/2017/26). Il a insisté sur le fait que toutes les méthodes et tous les outils d'évaluation proposés existaient déjà. Leur regroupement sous la forme d'un ensemble de méthodes et les supports pédagogiques relatifs à leur application visaient à améliorer la cohérence des résultats dans le domaine de la recherche sur la qualité gustative des viandes bovines. Plusieurs délégations ont suggéré d'envisager d'utiliser les outils d'évaluation et les mesures librement accessibles et de faire participer à ces travaux tous les producteurs de viande de gros bovins, y compris ceux d'Amérique du Sud.

14. Après des discussions approfondies, il a été précisé que les nouvelles propositions n'étaient pas destinées à être intégrées dans la norme CEE-ONU pour la viande bovine (pour une classification à des fins commerciales), mais devaient être en principe incorporées dans de nouvelles lignes directrices afin de donner des orientations uniformes et concordantes aux chercheurs travaillant sur la question de la qualité gustative. Ces travaux étaient en cours depuis longtemps, mais une meilleure cohérence s'avérait indispensable pour améliorer et garantir la comparabilité des résultats. Le groupe de références scientifiques a donc proposé que les méthodes de recherche sur la qualité gustative de la viande bovine soient normalisées et publiées dans le cadre de la CEE.

15. Au cours de l'examen des propositions, plusieurs délégations se sont opposées à celle consistant à ne pas autoriser les personnes non qualifiées à acheter certains des documents normatifs. La Section spécialisée a donc demandé au Rapporteur (Pologne) de rédiger des « lignes directrices relatives à la recherche sur la qualité gustative se rapportant à la norme CEE-ONU pour la viande bovine » sous la forme d'un document distinct et d'associer à cette tâche les parties intéressées du monde entier. La CEE offrait aux participants une occasion de supprimer les obstacles à la recherche, ce qui permettrait d'obtenir des résultats plus cohérents et comparables à l'échelle mondiale. Il convenait également d'encourager les contributions à la recherche provenant d'Amérique du Sud et d'autres pays.

16. Le Rapporteur a en outre présenté un organisme à but non lucratif nouvellement créé (en vertu du droit polonais) qui hébergerait les données issues des travaux de recherche et protégerait ainsi les droits exclusifs des projets de recherche individuels. Cette protection ne serait pas possible si la CEE gérait les données, car elles tomberaient dans le domaine public. Il a été souligné que la fondation en question était une instance à laquelle, sous réserve du règlement qu'elle aurait adopté, les parties et les groupes intéressés du monde entier pouvaient adhérer.

17. Le projet de lignes directrices serait diffusé pour observations avant avril 2018 et présenté pour examen à la Section spécialisée en juillet 2018.

VII. Amendements à apporter aux normes CEE-ONU

a) Œufs en coquille et ovoproduits

18. La Section spécialisée a examiné la norme relative aux œufs en coquille (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2017/5-ECE/CTCS/WP.7/2017/24), notamment les propositions faites à la réunion des rapporteurs de 2016 ainsi que les propositions des délégations. Il a été convenu de conserver le paragraphe 18 sur les œufs couvés, ainsi que la référence qui y était faite au paragraphe 10. Il a également été décidé d'apporter une modification de forme visant à écrire tous les nombres en chiffres. Les paragraphes 43 et 44 ont été fusionnés ; le paragraphe 52 a été raccourci, et toutes les références aux codes du producteur ont été déplacées au paragraphe 53. Au paragraphe 60, le terme « doit » a été réintroduit pour assurer le niveau suffisant de protection du consommateur visé par la formulation antérieure. Toutes les exigences détaillées de température et d'humidité ont été retirées de la norme et remplacées par « selon la législation nationale du pays importateur ». Le titre « Œufs en coquille » a été retenu comme nouveau titre de cette norme.

19. La Section spécialisée a examiné la norme relative aux ovoproduits (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2017/6-ECE/CTCS/WP.7/2017/25) ainsi que les propositions formulées par les rapporteurs et d'autres délégations. Il a été convenu de supprimer le terme « directe » au paragraphe 4 et d'adopter les modifications apportées aux paragraphes 12 et 14. Des débats ont été consacrés à la teneur en eau autorisée des ovoproduits séchés (que l'on pouvait déduire de l'annexe I), et il a été décidé de ne pas inclure de teneur minimale spécifique en eau au paragraphe 17. Il a également été convenu d'ajouter au tableau de l'annexe I une note de bas de page libellée comme suit : « Les niveaux d'humidité (teneur en eau) des ovoproduits devraient être contrôlés de façon à satisfaire aux exigences du pays d'importation. ». La Section spécialisée a ajouté une nouvelle définition du terme « pasteurisation » et modifié l'alinéa g) du paragraphe 47 « Étiquetage » afin de préciser

que le pays d'origine était le pays où l'œuf était pondu, et le pays de transformation celui où l'ovoproduit était fabriqué.

20. La Section spécialisée a examiné en détail le tableau de l'annexe I, et il a été décidé de fixer à 43 % la teneur minimale en éléments solides pour les jaunes d'œuf liquides et congelés. La teneur minimale en protéines a été maintenue à 75 %. Les modifications apportées à l'annexe II ont été adoptées.

21. La Section spécialisée a décidé de soumettre les modifications apportées aux normes relatives aux œufs en coquille et aux ovoproduits au Groupe de travail à sa session de novembre 2017.

b) Viande de canard

22. Ayant examiné les propositions des rapporteurs (Nanjing, septembre 2017) et les observations formulées par la Serbie, la Section spécialisée a approuvé toutes les modifications proposées.

23. Elle a décidé de porter les modifications à l'attention du Groupe de travail pour adoption à sa session de novembre 2017.

c) Viande d'oie

24. La Section spécialisée a pris note des observations présentées par la Serbie et des modifications proposées à la réunion des rapporteurs. Vu que la délégation chinoise (Rapporteur) n'était pas présente à cette session et que les observations n'avaient pas pu être examinées en Chine, il a été décidé de reporter l'examen des modifications proposées à la session de 2018 de la Section spécialisée. Il a été demandé au secrétariat d'insérer les modifications dans la norme existante et de diffuser le document pour examen bien avant la session de juillet 2018. Une réunion des rapporteurs serait organisée avant la session officielle de 2018 pour passer en revue les modifications proposées de façon à pouvoir soumettre la version révisée du texte au Groupe de travail pour adoption à sa session de novembre 2018.

VIII. Les objectifs de développement durable de l'ONU et la Section spécialisée de la normalisation de la viande

25. La Section spécialisée a pris note des travaux consacrés aux objectifs de développement durable par les autres sections spécialisées, dont le secrétariat lui a rendu compte. La question de savoir en quoi ses propres travaux contribuaient à la réalisation de ces objectifs a fait l'objet d'échanges de vues. Il a été souligné que les pertes alimentaires n'étaient pas un problème dans le cas de la viande. Au contraire, l'industrie de la viande et d'autres branches d'activité utilisaient tous les sous-produits et généraient ainsi de la valeur ajoutée et des revenus. La norme CEE-ONU relative aux sous-produits, qui en normalisait un grand nombre, avait contribué à les valoriser aux niveaux du producteur, du négociant et du consommateur.

26. Il a également été signalé que le secteur de la viande créait des emplois dans les pays en développement et que la viande était une source (directe et sous forme transformée) de protéines nobles de nature à améliorer la nutrition à l'aide de ressources qui, sinon, ne seraient pas exploitées (herbage). La délégation des États-Unis a fait savoir que son ministère de tutelle avait résumé la contribution ainsi fournie en quatre principaux points : satisfaire les besoins de la population ; améliorer la qualité de l'environnement, les dotations en ressources et les services écosystémiques ; maintenir la viabilité économique de l'agriculture ; améliorer la qualité de vie des agriculteurs, des éleveurs, des sylviculteurs, des travailleurs et de la société dans son ensemble.

27. La Section spécialisée a décidé d'engager une analyse des liens existant entre ses travaux et les objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur les aspects suivants : corrélations avec le rôle économique du secteur de la viande ; réduction des effets sur l'environnement et meilleure exploitation des ressources ; utilisation des produits à des fins alimentaires et autres ; production de protéines nobles à partir de ressources qui, sans cela, seraient inutilisées (herbage) ; et normalisation par la Section spécialisée de sous-produits destinés à la consommation et à une transformation plus poussée. Les observations formulées seraient communiquées par le secrétariat avant la session de juillet 2018.

IX. Travaux futurs

28. Appelant l'attention sur les liens entre la durabilité, l'intégrité et la pertinence des normes, l'utilisation des terres et de l'eau et les inquiétudes de groupes de consommateurs, l'importance du secteur avicole et les études de cas sur l'utilisation des normes, la Section spécialisée a décidé d'organiser un colloque sur la viande à la session de juillet 2018 et d'axer sa réflexion sur ces liens. Les colloques tenus les années précédentes avaient apporté une valeur ajoutée aux travaux de la Section spécialisée en les rattachant à d'autres sujets et avaient attiré un nombre accru de participants.

29. La Section spécialisée a décidé d'inscrire les points ci-après à l'ordre du jour de sa session de 2018 :

- Qualité gustative (Rapporteur – Pologne) ;
- Norme pour la viande porcine (question coordonnée par les États-Unis et la Pologne) ;
- Norme pour la viande ovine (question coordonnée par l'Australie) ;
- Viande d'oise (question coordonnée par la Chine) ;
- Viande de lapin (question coordonnée par la Chine) ;
- Études de cas sur l'utilisation des normes.

X. Questions diverses

30. Les délégations ont demandé au secrétariat de veiller à ce que les documents soient traduits en russe et en français bien avant les réunions.

31. Il a été signalé que le prochain Congrès mondial de la viande se tiendrait à Dallas (États-Unis) du 30 mai au 1^{er} juin 2018 et porterait principalement sur le commerce. Le prochain Congrès international des sciences et technologies de la viande aurait lieu à Melbourne (Australie) du 12 au 17 août 2018 et aurait pour thème « Qualité et intégrité pour les consommateurs mondiaux ».

XI. Élection du bureau

32. La Section spécialisée a élu M. Ian King (Australie) Président et M. Bucky Gwartney (États-Unis) Vice-Président. Elle a remercié le Vice-Président sortant, M. Craig Morris (États-Unis), d'avoir assuré pendant de nombreuses années les fonctions de représentant et de vice-président et d'avoir apporté un concours très apprécié aux activités de la Section spécialisée et aux manifestations organisées.

XII. Adoption du rapport

33. La Section spécialisée a adopté le rapport (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2017/2) sur les travaux de sa vingt-sixième session. La prochaine session aura lieu à Genève du 2 au 4 juillet 2018.